



Dans le Val d'Oise, l'AFOC vous renseigne, vous conseille, vous défend, vous représente.

L'AFOC revendique pour les locataires L'AFOC lutte pour le logement de demain

L'AFOC se bat aussi pour la décence de tous les logements et pour la mise en place de réseaux de transports collectifs accessibles à tous.

L'AFOC95, depuis les élections de 2018, siège dans les conseils d'administration des bailleurs sociaux : Val d'Oise Habitat, 3F, Erigère, ICF La Sablière. L'AFOC95 intervient, aussi, dans les Conseils de Concertation Locative (CCL) à AB-Habitat, CDC Habitat, 1101Vies, RLF...pour le contrôle des charges et les problèmes de la vie quotidienne des locataires. L'AFOC95 siège à la commission de Conciliation Départementale pour aider à régler à l'amiable un grand nombre de litiges entre locataires et bailleurs

L'AFOC revendique pour les locataires : La limitation des loyers et des charges : loyers et charges pèsent de plus en plus lourdement sur le budget des locataires. Depuis la fin du gel des loyers HLM, décrétée en 2001, les prix ne cessent de grimper. L'amélioration générale du cadre de vie des locataires. Le logement est un élément social fort. Abri et source de quiétude de la famille, il est doté d'une dimension affective. C'est partant de lui que tout être humain se construit et participe à la vie collective.

L'AFOC lutte : Pour que soient améliorées les conditions de vie des locataires et assurés la sécurité du logement et le maintien des équipements collectifs. Pour le maintien de la présence des gardiens, pour le renforcement du lien social Contre le désengagement chronique de l'Etat et des collectivités qui laissent un parc locatif HLM vieillissant, sans entretien (C'est alors sur le locataire que pèse le poids de la facture). Pour l'entretien systématique et l'amélioration des équipements collectifs, Pour l'encadrement des surloyers, La mixité la plus large des locataires, Le maintien dans les lieux, L'aménagement des logements et des infrastructures pour les personnes à mobilité réduite, L'agrandissement et la réhabilitation du parc locatif, La redéfinition de la place du logement social dans les plans d'urbanisme, L'accès facilité aux réseaux de transports collectifs. L'accès facilité aux réseaux de transports collectifs.

Pour le logement de demain La lutte contre le réchauffement climatique est devenue une priorité nationale. Dans le logement social, elle se traduit par des projets de rénovation thermique.

L'AFOC se bat pour que ces travaux (qui, à nos yeux, doivent être totalement à la charge du bailleur) conduisent réellement à des diminutions de charges pour les locataires.

L'AFOC se bat aussi pour la décence de tous les logements et pour la mise en place de réseaux de transports collectifs accessibles à tous